

**WDP FINALISE L'APPORT (INDIRECT) EN NATURE DU PROJET DE CONSTRUCTION NEUVE À TIEL
(PAYS-BAS) ET RENFORCE SES CAPITAUX PROPRES DE 50 MILLIONS D'EUROS**

WDP annonce aujourd'hui l'accomplissement de l'apport (indirect) en nature relatif à l'acquisition annoncée du site global de Tiel aux Pays-Bas¹. Le Conseil d'Administration du gérant a approuvé aujourd'hui l'augmentation de capital d'environ 50 millions d'euros et l'émission de 899 080 nouvelles actions WDP. Ces actions seront cotées en Bourse dès demain, le mercredi 26 novembre 2014. Le prix d'émission s'élève à 56,00 euros par action.

WDP a conclu la transaction relative au projet de Tiel (Pays-Bas) avec une augmentation de capital d'environ 50 millions d'euros

La transaction a donné lieu à l'acquisition du site global de Tiel (Pays-Bas), la première phase achevée et la deuxième phase en cours de construction incluses. L'acquisition a eu lieu via un apport (indirect) en nature et le paiement via l'émission de nouvelles actions WDP. Les nouvelles actions ont été émises par suite d'une augmentation de capital², par une décision du Conseil d'Administration du gérant de WDP en utilisant le capital autorisé. La transaction a mené à un renforcement des capitaux propres avec 50,3 millions d'euros, dont un montant de (environ) 7,2 millions d'euros a été attribué au poste *Capital* et un montant de (environ) 43,1 millions d'euros au poste *Primes d'émission*.

Avec la possibilité de payer en actions, WDP peut assurer une gestion proactive de sa structure de capital et une garantie de facilités de crédit peut être conservée, ce qui donnera à WDP la possibilité à l'avenir d'exécuter d'autres transactions financées par des dettes. Après avoir réalisé la transaction susmentionnée, WDP s'attend à un taux d'endettement qui évoluera vers les 56 % environ d'ici fin 2014 (contre 58,1 % au 30 septembre 2014). WDP confirme également l'objectif d'un bénéfice net courant pour 2014 de 4,05 euros par action (environ 67 millions d'euros au total), soit une augmentation de 5 % par rapport à 2013.

Joost Uwents, Directeur général de WDP : « *L'ajout de ce campus « FMCG » au portefeuille WDP s'inscrit dans notre stratégie visant à proposer à nos clients des immeubles logistiques axés sur le futur,*

¹ Voir aussi les communiqués de presse du 19 novembre 2014 et du 20 novembre 2014.

² Ceci à cause de l'apport en nature dans WDP de la créance des vendeurs vis-à-vis de WDP Nederland NV qui s'est créée lors de la vente du site de Tiel à WDP Nederland NV.

notamment avec des sites bénéficiant d'une situation stratégique qui permettent de regrouper leurs flux logistiques et d'optimiser leur chaîne d'approvisionnement. »

« Cette transaction soutient notre stratégie de gestion proactive de la structure du capital, en alignant l'émission simultanée d'emprunts et d'actions sur l'offre et la demande de l'économie réelle. Par ailleurs, on peut réaliser ce renforcement des capitaux propres avec des actifs immédiatement rentables », ajoute Mickael Van den Hauwe, CFO de WDP.

Prix d'émission, cotation des nouvelles actions et participation au bénéfice

Le contributeur a été compensé avec 899 080 nouvelles actions WDP pour un montant total d'environ 50,3 millions d'euros. Le prix d'émission des nouvelles actions appliqué dans le cadre de cette transaction s'élève à 56,00 euros par action, ce qui correspond au prix d'offre d'une part des actions existantes de l'actionnaire de référence, la famille Jos De Pauw³, qui a réalisé, à la demande de WDP, un placement privé le 20 novembre 2014. Suite à la réalisation de l'apport en nature, le contributeur a donc vendu les nouvelles actions à la famille Jos De Pauw contre un prix qui est égal à leur prix d'émission⁴. En faisant en sorte que le prix d'émission soit égal au prix d'offre, aucun gain d'arbitrage ne sera réalisé sur le prix des actions. Les 899 080 nouvelles actions WDP qui ont été émises sont des actions ordinaires qui ont les mêmes droits que les actions existantes. Ces actions seront cotées en Bourse dès mercredi 26 novembre 2014.

Communication conformément à l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 (La Loi de Transparence)

À la suite de l'augmentation du capital et de l'émission de nouvelles actions le 25 novembre 2014 dans le cadre de la transaction qui a donné lieu à l'acquisition du site global à Tiel (Pays-Bas), le capital total de WDP au 25 novembre 2014 s'élève à 139 857 425,77 euros. Le capital est représenté par 17 438 644 actions ordinaires entièrement libérées. Il n'y a pas d'actions privilégiées ou d'actions sans droit de vote, ni d'obligations convertibles ou de warrants donnant droit à des actions en circulation. Chacune de ces actions est assortie d'un droit de vote à l'assemblée générale et ces actions représentent donc le dénominateur commun à des fins de notifications dans le cadre de la réglementation relative à la transparence (notifications en cas d'atteinte et de dépassement des seuils statutaires ou légaux, ou encore en cas de manquement à ces seuils). Outre les seuils légaux, les statuts de WDP prévoient, conformément à l'article 18, § 1 de la Loi sur la Transparence, un seuil statutaire complémentaire de 3 %.

³ Via la structure de la société familiale RTKA.

⁴ Voir aussi les communiqués de presse du 19 novembre 2014 et du 20 novembre 2014.

Communication conformément à l'article 14 de la Loi de Transparence

Conformément à l'article 14 de la Loi de Transparence, WDP annonce avoir reçu deux notifications au 25 novembre 2014 de la structure de la société familiale RTKA, dont le siège social est situé à 1860 Meise, Nieuwelaan 1. RTKA représente la société familiale de l'actionnaire de référence de WDP, la famille Jos De Pauw. Les détenteurs des droits de vote sont les membres de l'Organe de gestion de la société RTKA, à savoir Robert, Tony, Kathleen et Anne De Pauw, à l'exception de tout autre détenteur de droits de participation.

Les membres de cet Organe de gestion agissent en concertation avec De Pauw SA, détenteur de 1 800 actions WDP. De Pauw SA est contrôlée à 100 % par les membres de l'Organe de gestion de la société RTKA.

La première notification concerne un manquement du seuil de 25 % au 19 novembre 2014, suite au placement de 669 642 actions ce jour (voir aussi les communiqués de presse du 19 novembre 2014 et du 20 novembre 2014). Le 19 novembre 2014, la société RTKA détenait 22,62 % du total de titres accordant le droit de vote au sein de WDP. La seconde notification concerne un dépassement du seuil de 25 % au 25 novembre 2014, suite à l'acquisition de 899 080 actions dans le cadre de la transaction relative au projet de Tiel (voir aussi les communiqués de presse du 19 novembre 2014 et du 20 novembre 2014). Le 25 novembre 2014, la société RTKA détient 26,61 % du total de titres accordant le droit de vote au sein de WDP.

La notification complète ainsi que la structure d'actionnariat peuvent également être consultées sur le site internet de WDP sous les rubriques « Investor Relations/Marchés de capitaux/Marché de capitaux propres/Structure de l'actionnariat ».

Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à :

WDP Comm. VA
Blakebergen 15
1861 Wolvenstem

Belgique

www.wdp.be

investorrelations@wdp.be

Galerie d'images : www.wdp.be/relations/pressmedia

Joost Uwents

CEO

T +32 (0) 52 338 400

M +32 (0) 476 88 99 26

joost.uwents@wdp.be

Mickael Van den Hauwe

CFO

T +32 (0) 52 338 400

M +32 (0) 473 93 74 91

mickael.vandenhauwe@wdp.be

WDP développe et investit dans des bâtiments logistiques (espaces d'entreposage et bureaux). WDP dispose de plus de 2 millions de m² d'immeubles en portefeuille. Ce patrimoine international de bâtiments semi-industriels et logistiques est réparti sur plus de 100 sites situés à des carrefours logistiques en matière de stockage et de distribution en Belgique, aux Pays-Bas, en France et en Roumanie. Pour tout complément d'informations sur WDP, veuillez consulter le site www.wdp.be.

WDP Comm.VA – B-REIT (Société Immobilière Réglementée publique sous le droit belge).

Numéro d'entreprise 0417.199.869 (RPM Bruxelles)
